

Contribution du groupe municipal Clichy Citoyenne – (Europe-écologie-Les Verts – Parti de Gauche Front de Gauche) concernant l'enquête publique sur la chaudière biomasse.

Le groupe des élus n'est pas opposé au principe d'une chaudière biomasse, l'utilisation de la biomasse comme ressource énergétique présente de nombreux avantages notamment en terme d'énergie renouvelable.

Nous souhaitons cependant attirer l'attention sur le fait que la biomasse a un coût environnemental et ne veut pas nécessairement dire « écologique ».

Les points qui préoccupent notre groupe à la lecture du dossier sont les suivants :

- L'autorité environnementale soulève l'absence d'analyse de mesures des PCB et PCP pourtant obligatoire.
- L'analyse de cendres réalisée sur une chaudière équivalente à Épinal démontre une teneur limite dépassée pour le plomb.
- L'absence totale d'un avis de l'Autorité Environnementale est à noter alors qu'elle relève plusieurs anomalies concernant les essais techniques.
- L'utilisation de la biomasse pour alimenter les chaufferies bénéficie de mesures incitatives importantes qui créent une opportunité pour nombre de commune. Or il n'existe pas de filière locale de bois, celui-ci proviendra d'un rayon d'environ 100 kilomètres. Les consommations de bois (108 tonnes par semaine) tiennent-elles compte des potentialités des forêts ?
- Aucun impact du déplacement de la matière première vers la centrale n'est développé dans le dossier, pourtant il est indiqué dans le dossier que quatre camions par jour seront nécessaires pour approvisionner la centrale. À cela s'ajoute l'évacuation des cendres résiduelles par deux camions / semaine. Il y aura forcément une incidence sur le quartier : nuisance sonore, accroissement de la concentration de gaz à effet de serre.

Aussi, dans l'attente d'une étude d'impact environnemental conduite par un cabinet d'expertise indépendant nous demandons au commissaire enquêteur de bien vouloir émettre une réserve pour la construction de la chaudière biomasse.

Clichy, le 12 juin 2014

**Marie-Claude Fournier, conseillère municipale
Aïssa Terchi, conseiller municipal**